

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20101 - 77ÈME ANNÉE

Projection en avant-première à La Réunion d'un film réalisé lors du séjour d'une délégation chagossienne le mois dernier à Peros Banhos

Olivier Bancoult : « il y avait une vie aux Chagos » avant la déportation du peuple chagossien

Une délégation du Groupe Réfugiés Chagos s'est rendue le mois dernier sur l'île de Peros Banhos pour rappeler au monde qu'un peuple vivait en paix et en harmonie avec la nature dans ces îles avant d'en être déporté avec interdiction d'y revenir par le gouvernement du Royaume-Uni. C'est à La Réunion qu'Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, a décidé de tenir les premières conférences publiques suivant cet événement historique. Il a souligné hier que cette décision rappelle que ce sont les Réunionnais qui ont été les premiers soutiens de la lutte des Chagossiens, en particulier le PCR et Paul Vergès.

Le mois dernier, une délégation du Groupe Réfugiés Chagos s'est rendue sur l'île de Peros Banhos. Cette terre était une des trois îles habitées de l'archipel des Chagos, dont les Chagossiens furent déportés voici plus de 50 ans par le Royaume-Uni à la suite de la construction de la base militaire sur l'île de Diego Garcia. Pour la première fois depuis 50 ans, des Chagossiens ont pu poser le pied aux Chagos sans escorte policière. Cet événement historique a eu lieu dans le cadre d'une mission scientifique de l'État mauricien, destinée à réaffirmer la souveraineté de Maurice sur l'archipel reconnue par la Cour internationale de justice de La Haye, par une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU votée à une large majorité, et par un jugement du Tribunal de la mer.

Solidarité des Réunionnais

Réalisé à l'occasion de ce séjour historique à Peros Banhos, un film est projeté en avant-première à La Réunion, durant les trois conférences tenues par Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos,

hier à Saint-Paul, ce soir à 17 heures à la mairie de Sainte-Suzanne, et demain à 15 heures à la médiathèque François-Mitterrand de Saint-Denis.

Hier en conférence de presse, Olivier Bancoult a souligné que cette primauté accordée aux Réunionnais découle d'un soutien à la cause chagossienne de longue date. Ce fut en 1989 qu'à l'initiative de Paul Vergès, Olivier Bancoult put tenir sa première conférence au Port où il sensibilisa l'opinion publique internationale sur le crime perpétré par le Royaume-Uni : la déportation de tout un peuple avec interdiction de retourner sur sa terre. Cette solidarité « de mes camarades du Parti communiste réunionnais » s'est exprimée à maintes reprises. Elle s'est également amplifiée avec la création du Comité de solidarité Chagos-La Réunion, ainsi qu'avec le soutien du Mouvement réunionnais pour la Paix. Cette mobilisation des Réunionnais a joué un grand rôle dans la lutte.

Première visite sans escorte policière

Olivier Bancoult est ensuite revenu sur les circonstances du séjour à Peros Banhos. La revendication des Maldives sur une partie des Chagos est un élément nouveau qui constitue un nouvel obstacle au retour des Chagossiens. Le Tribunal de la mer a débouté les Maldives dans un premier temps, et « a donné à Maurice jusqu'à avril pour organiser sa défense. Il fallait à tout prix faire une étude pour montrer que la partie des Chagos réclamée par les Maldives appartient à Maurice ». Le gouvernement mauricien a organisé dans l'urgence le mois dernier une mission scientifique destinée à réaffirmer sa souveraineté sur l'archipel. Cinq membres du Groupe Réfugiés Chagos ont pu faire partie du voyage.

Pour les Chagossiens, l'objectif était de montrer au monde qu'un peuple vivait aux Chagos avant la déportation. Qu'il existait bien une vie, contrairement à ce qu'affirme le Royaume-Uni.

« Les premières images diffusées à la télé ont rappelé qu'il y avait une vie aux Chagos. Les bâtiments sont toujours là, les murs sont encore debout. La chapelle est là même si elle est restée à l'abandon », a souligné Olivier Bancoult. « Nous avons nettoyé les lieux où nous avons été baptisés, où nous avons fait notre communion, le cimetière où nos parents et grands parents sont enterrés. Tout cela va à l'encontre de la mauvaise foi du gouvernement du Royaume-Uni ».

« Nous avons ramené des images que nous voulons montrer à nos frères réunionnais. Montrer comment les grandes puissances violent les droits », poursuit Olivier Bancoult.

« Les Chagossiens ont le droit de vivre sur leur terre »

« Ce que nous demandons, c'est que les Chagossiens aient droit de vivre sur leur terre, ce que le gouvernement britannique refuse alors qu'aucune barrière légale n'empêche cela », rappelle Olivier Bancoult, « y compris sur Diego Garcia où vivent de nombreux étrangers ».

En effet, la base militaire louée aux États-Unis accueille non seulement des militaires de ce pays, mais aussi des travailleurs civils venus de nombreux pays sauf des Chagos. Or, Olivier Bancoult rappelle que dans les autres bases militaires des USA situées au Japon, à Guam ou ailleurs dans le monde, la population locale compose une bonne partie des travailleurs civils. Olivier Bancoult précise que les yachts sont même autorisés à séjourner jusqu'à 6 mois dans l'archipel, alors que ces îles restent interdites à ceux qui y sont nés et à leurs descendants qui veulent y vivre en très grande majorité, plus de 80 %. Ce voyage à Peros Banhos s'inscrit également dans le projet de relogement des Chagossiens sur leurs îles. « Le gouvernement mauricien a voté un budget pour cela ». Il faut en effet prévoir les équipements nécessaires pour accueillir la population dans de bonnes

conditions. Une prochaine mission plus importante aura d'ailleurs lieu dans le but de faire avancer le projet de réinstallation des Chagossiens dans leur pays.

« Nous représentons l'avenir de toutes les personnes déportées de leur terre »

Au moment où la guerre en Ukraine provoque une levée de bouclier de grandes puissances qui invoquent le respect des grands principes pour condamner l'invasion, force est de constater que ces mêmes grandes puissances, surtout le Royaume-Uni, continuent de bafouer les droits fondamentaux des Chagossiens, rappelle Olivier Bancoult.

« Nous ne céderons pas aux pressions de Londres qui essaient de nous diviser, notamment les jeunes générations », souligne-t-il.

« Nous représentons l'avenir de toutes les personnes déportées de leur terre. Il ne faut jamais baisser les bras. En Ukraine, en Afghanistan, en Syrie, des gens fuient leurs pays », poursuit Olivier Bancoult, la lutte des Chagossiens et les avancées obtenues soulignent l'espoir.

« Nous sommes un peuple de l'océan Indien, un autre peuple de l'océan Indien, les Réunionnais sont très sensibles à notre cause. Nous avons tenu notre première conférence en 1989 à La Réunion, ce sont nos frères de combat », conclut Olivier Bancoult.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Un courrier conjoint du ministre de l'Agriculture et du ministre des Outre-mer donne satisfaction aux planteurs

CGPER : « 14 millions d'euros par an de l'État pour les planteurs : une victoire du front uni de l'Intersyndicale de l'agriculture réunionnaise, des collectivités, des parlementaires et des maires de La Réunion »

Un courrier des ministres des Outre-mer et de l'Agriculture adressé à l'Interprofession de la canne à sucre donne satisfaction à une revendication des planteurs : une aide supplémentaire de 14 millions d'euros par an versée par l'État aux agriculteurs. Pour la CGPER, cette victoire est le résultat de la mobilisation d'un front uni constitué par l'Intersyndicale de l'agriculture réunionnaise, la Région, le Département, les parlementaires et les maires de La Réunion.

Un courrier conjoint des ministres de l'Agriculture et des Outre-mer, daté du 23 mars 2022, annonce la reconnaissance par l'État de la revendication des planteurs. Une aide supplémentaire de 14 millions d'euros par an versée directement aux planteurs entrera en vigueur dès cette année et jusqu'à 2027, soit pour la durée de la Convention canne qui doit s'appliquer à partir de la campagne sucrière 2022.

Pour la CGPER, c'est le résultat de l'union des syndicats, soutenue par le CPCS, les collectivités, les parlementaires et les maires.

Le 12 février, tous les représentants du CPCS, tous les syndicats agricoles, la présidente de la Région, le président du Département, tous les parlementaires et tous les maires de La Réunion ont adressé hier une lettre au président de la République pour l'alerter sur la menace mortelle qui pèse sur la filière canne-sucre et ses 18.000 emplois si l'État ne prend pas en compte les revendications de la filière.

Rappelons que quand le ministre des Outre-mers était en visite à La Réunion le mois dernier, le volet agriculture de son séjour n'évoquait que les dégâts du cyclone Batsiraï et absolument pas l'avenir de la filière canne. Ensemble, l'union des syndicats a interpellé Sébastien Lecornu le 13 février à Saint-Pierre et

a changé son emploi du temps : le lendemain, le ministre a reçu les représentants de l'Interprofession. Sébastien Lecornu a alors affirmé qu'une réponse serait donnée 15 jours plus tard.

Ce 21 mars, c'est encore une fois unis que la CGPER, la FDSEA, JA et l'UPNA ont manifesté à la DAF pour rappeler à l'État l'engagement du gouvernement. Deux jours après cette mobilisation de l'Intersyndicale, les ministres de l'Agriculture et des Outre-mers ont donné une suite favorable à une revendication portée par un large front.

Ces 14 millions d'euros par an compenseront la hausse du coût de production et les conséquences de la sécheresse. Ils tiennent compte de notre situation spécifique liée à l'insularité. Elle sera notifiée à l'Union européenne le mois prochain. Cette aide donne une visibilité pour tous les planteurs.

La CGPER salue cette grande victoire qui montre que lorsque les planteurs arrivent à s'unir sur l'essentiel et à parler d'une même voix, ils peuvent faire avancer leurs revendications. Quand tout le monde tire dans le même sens et met de côté ses égos, nous pouvons remporter de grandes victoires.

Le Président de la CGPER
Jean-Michel Moutama

Oté

Sèrtifika lontan sa lété dir Baya !

Mézami, mi koné pa si zot i kroir amwin si zot i kroir pa, mé dann tan lontan toute zafèr lété méyèr ké koméla. Méyèr, mé pli difissil : téi gingn pa arien san transpiré. Sé konmsa mi rapèl léprèv léspor pou pass sèrtifika. Oui Mézami l'avé in l'éprèv léspor é mi pé dir azot, inn lété orizinal, dè téi falé in bon lantrènman pou gingn pass sa.

Dabor mi doi dire azot landroi lékol Boid'Nèf lé pa la porte a koté par raporte lo léprèv téi pass dann fon La rivière Sin-Dni. Landroi-la l'avé in pissine épi in térin léspor. Sé landroi in pé la fé lo gayar, mé sé landroi galman déssèrtin la pèrde zot zilizyon.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méssyé ! Kraké Madame !

Donk lété fine pass toute bande zéprèv a l'ékri. Té fine done rézilta : sak l'avé pa gagné l'avé pa gagné ! Sak l'avé gagné l'avé gagné. Astèr téi fo pass léprèv shanté patriotik – sink o shoi – épi pass lo léprèv léspor.

Bande garsson l'avé mète zot short droite é bande fiye zot short boufante avèk in lélastik téi entour la kuiss. Bande garsson téi pé fé konkour touni par an-o, mé bande fiye téi doi mète in korssaz an koulère.

Yéyèle pars lété konmsa toute marmaye éi apèl aèl lété in fiye assé doué pou bande matyèr prinssipal, épi pou lo shan, la réssitasson, mé pa si tèlman doué pou léspor. Poitan èl l'avé antréné é lo promyé garsson la Diréktriss-mon momon par l'fète – l'avé dress kabaré toute zinstalasson téi fo pou in bon lantrènman.

Lélastik avèk in foss la sab pou so an otèr. La boul karoutchou pou lanssé. La korde pou grinpé – in bèl kord pandiyé dsi lëshafodaz la sal de klass. Téi anroul anlèr kan l'avépwinn lantrènman, téi larg rante lo ban kan bande kandida téi antrènn.

dann légzèrsis-la. Pou la otèr, koman koman, èl la vnyabou pass lo 90 santimète téi fo passé. Pou la korde la nyabou dékolé-la fess té tro lour é lob ra l'avé pwin lénèrzi. la ziss dékolé é lo zisze lo rézilta, la marrke : « Bon pou sa même ! »

Astèr lo lanssé d'la boul. La téi fé pété. Antouléka sé la konsign mon papa – lo mari la diréktriss – la done son poulin, son poulin k'té inn pouline par l'fète.

Lo tour Yéyèle l'arivé. Promyé éssé, la boul la tonb pa tro loin, sink-sis mète parla. Dézyème léssé : la fé parèye, pa pliss, mé pa mwin... Mon papa la di avèk in l'instititèr koté li, téi apèl ali méssyé lo diréktèr, mi koné pa pou kossa... Antouléka li la di : troizyème léssé malère !

Toute demoune té fine fé zot éprèv é sé pou sa spékttatèr téi manke pa i diré sa la éstimile in pé la candidate. El la pran in lélan, la kal in kou, la zanbe la lévé, lo bra la parti an aryèr. Malère ! Toute spékttatèr la rogarde dovan, mé la pa vi arien. La rogarde Yéyèle, l'avé pi arien dann son min. La rogarde déyèr, in pti boul rouze téi roule anpityé dann zèrb.

In rire zénéral la sokouye léstoma bande léspékttatèr. Yéyèl lété bon pou rante dsou la tère. Lo l'instititèr – in zalou mi pans – la di avèk sak li téi apèl diréktèr : « Malère Méssyé lo diréktèr ! »

Mon zistoir lé fini. La candidate noute lékol la gingn son diplôme pars l'avé bonpé d'ote léprèv an pliss léprèv léspor. Mon papa la di avèk son shanpyone : « Monte déryèr mon moto ! » épi son lékipaze la disparu dann in nyaze la poussyère mé li la gingn kante même in pé zaplodisman mérité.

Koton mayi i koul ! Rosh i flote ! L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manze son foi avèk in grin d'sèl.

Donk a la léprèv léspor é ala lo kapab Yéyèle

Justin